



**Conseil national
de l'information statistique**

Paris, le 27 octobre 2014 n°143 /H030

**AVIS DE RÉUNION
COMMISSION « SERVICES PUBLICS ET SERVICES AUX PUBLICS »**

La commission « Services publics et services aux publics » se réunira le :

Mardi 25 novembre 2014 à 14h30

au
Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique
Ministère des Finances et des Comptes publics
Bâtiment Vauban - **V0064 Sud1**
139 rue de Bercy, 75012 Paris

Métro : ligne 6 ou 14, arrêt Bercy

Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire à l'aide du bulletin joint pour participer à la commission

Merci aux participants de se munir d'une pièce d'identité et du présent avis de réunion.

Président : Pierre-Yves GEOFFARD, CNRS et école d'économie de Paris (EEP)

Rapporteurs : Jean-Louis LHÉRITIER, Drees (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, Ministère des affaires sociales et de la santé).
Cédric AFSA, Depp (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, ministère de l'Éducation nationale).

Responsable de la commission : Thomas Renaud (01 41 17 38 59)

DESTINATAIRES

- . Membres du Bureau du Cnis
- . Institutions et personnes intéressées par la commission Démographie
- . Présidents et rapporteurs des commissions
- . Directions régionales de l'Insee (pour information)

TSVP

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Secrétariat général du Cnis : Timbre H030 - 18, Bd. A. Pinard 75675 PARIS Cedex 14 – Tél. : 01 41 17 52 62 – Fax : 01 41 17 55 41 – secretariat-general@cnis.fr – www.cnis.fr

1. Introduction - Pierre-Yves Geoffard

2. Examen pour avis d'opportunité des projets d'enquêtes statistiques

- Renouvellement d'une enquête existante
 - Enquête nationale périnatale

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques - Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes

3. Point d'information sur l'accès aux dispositifs sociaux

L'accès aux dispositifs sociaux, les raisons du non-recours et les dispositifs de lutte contre le non-recours seront un thème récurrent des travaux de la commission « services publics ». L'objectif sera de voir comment la statistique publique s'empare de cette question et quels sont ses apports. Pour ce premier éclairage, on abordera la question sur le champ de la santé et du social ; deux domaines ayant déjà rassemblé beaucoup de travaux sur le sujet.

- Présentation du rapport sur la mise en œuvre du plan de lutte contre la pauvreté.

Simon Vanackere (Mairie de Paris) présentera les conclusions du rapport sur l'évaluation de la 1^{ère} année de mise en œuvre du plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale.

- Mesurer le non-recours : arbitrage entre coût et précision des différentes méthodes

Magda Tomasini (Drees) présentera les différentes méthodes de mesure du non-recours (enquêtes spécifiques sur les populations éligibles, utilisation de données administratives, microsimulation)

- Le non-recours aux soins

Paul Dourgnon (Irdes) présentera les dernières études disponibles sur le thème du renoncement aux soins. Les études abordent notamment les raisons du renoncement et le profil des personnes concernées.

- Le non-recours aux prestations sociales

Pauline Domingo (Cnaf) présentera les enjeux du non-recours aux prestations sociales et notamment les difficultés auxquelles l'organisme est confronté pour produire des statistiques sur cette problématique.

- Discussion et débat

4. Thème d'échange sur deux projets structurants de l'éducation nationale lors du moyen terme

Cédric Afsa (Depp) présentera deux des projets de la DEPP qui vont structurer le moyen terme en termes de production et d'analyse statistiques.

- Introduction

- Dispositif statistique de mesure et de suivi du décrochage scolaire

La Depp fera le point sur les dispositifs existants et les projets de développement.

L'avis n°14 de la Commission « Services publics et services aux publics » émet le souhait que « la statistique publique fournisse des données permettant de mesurer et d'analyser le processus de sortie du système éducatif sans diplôme, si possible comparables avec d'autres pays ».

- Discussion et débat

- Parcours scolaires

La mise en place de l'identifiant national élève (INE) vise à fournir un numéro d'identification unique aux élèves lors de leur première inscription dans le système scolaire et à le conserver tout le long de leur scolarité. A terme, il deviendra donc possible de suivre le parcours scolaire des élèves de la maternelle jusqu'à la fin de leurs études.

L'avis n° 9 sur les parcours scolaires en confirme l'importance.

- Discussion et débat

- Proposition d'avis

Dominique Allain, Cnis

5. Présentation des programmes annuels de travail 2015

Jean-Louis Lhéritier et Cédric Afsa, rapporteurs de la Commission

6. Conclusion - Pierre-Yves Geoffard